

APPEL À CANDIDATURES

Résidence littéraire (écriture – illustration – traduction) – Cité internationale de la langue française (Villers-Cotterêts) – Juin 2026

I. Préambule

Avec le soutien du GAAF – Groupe des Ambassadrices et Ambassadeurs Francophones en Egypte, à l’occasion du Mois de la francophonie 2026, la Cité internationale de la langue française à Villers-Cotterêts et l’Institut français d’Égypte, partageant l’ambition commune de promouvoir la langue française dans toute sa diversité, notamment dans sa dimension littéraire, s’associent pour mettre en place **un programme de résidence destiné aux écrivains, illustrateurs et traducteurs francophones**.

Dans ce cadre, deux écrivains, illustrateurs ou traducteurs francophones, de nationalité égyptienne ou résidant en Égypte, bénéficieront chacun d’une résidence d’un mois à la Cité internationale de la langue française au mois de juin 2026.

La Cité internationale de la langue française

Ouverte en octobre 2023 au sein du château de Villers-Cotterêts, après un vaste chantier de restauration mené par le Centre des monuments nationaux (CMN), la Cité internationale de la langue française est un lieu culturel et de vie consacré à la langue française : parcours permanent, expositions, espace de recherche, formation, création et résidences artistiques.

Lieu de croisement entre patrimoine, innovation et création contemporaine, elle accueille des artistes, écrivains, chercheurs, entrepreneurs et pédagogues développant un projet en lien avec la langue française ou les langues en général. Les ateliers de résidence sont situés au deuxième étage du Logis royal et la Maison des Artistes offre un environnement dédié au travail et à l’échange.

II. Caractéristiques de la résidence

Durée

- **Du lundi 8 juin au vendredi 3 juillet 2026 (séjour individuel pour chaque lauréat)**

Bourse et prise en charge

- Bourse de résidence : 1 000 € nets (couvrant les repas et dépenses personnelles liées au séjour, dont les déplacements entre Villers-Cotterêts et Paris)

Frais pris en charge :

- Voyage aller-retour en classe économique
- Hébergement à l’hôtel, en chambre individuelle
- Frais de visa, hors frais TLS
- Accès illimité aux espaces de la Cité (parcours permanent et expositions)

Conditions d'accueil

Les lauréats bénéficient :

- d'un studio individuel de travail,
- d'une chambre individuelle dans un hôtel situé au centre-ville de Villers-Cotterêts (à 8 minutes de la gare de Villers-Cotterêts, à 4 minutes à pied de la Cité). L'hôtel dispose d'une cuisine et d'un salon partagés réservés aux résidents, et est situé à proximité des commerces (supermarché, boulangerie, etc.),
- d'un badge d'accès illimité au parcours permanent et aux expositions temporaires.

Documents de voyage

Il revient au/à la candidat de s'assurer qu'il/elle dispose des documents nécessaires pour voyager en France (visa, assurance, etc.).

Les lauréats s'engagent à :

- se consacrer à leur projet littéraire pendant la durée de la résidence,
- participer à au moins une rencontre publique ou professionnelle organisée par l'Institut français d'Égypte ou la Cité,
- remettre, à l'issue du séjour, un court rapport décrivant l'avancement du projet.

III. Modalités de candidature

Conditions d'éligibilité

- Être égyptien ou résider en Égypte ;
- Être écrivain, illustrateur ou traducteur francophone avec une pratique confirmée (publications, participation à des ateliers, œuvres en développement, etc.) ;
- Présenter un projet littéraire, de traduction ou d'illustration en langue française, nouveau ou en cours ;
- Avoir une disponibilité complète pour la période de résidence.

Une attention particulière sera portée aux artistes émergents, justifiant toutefois d'une expérience déjà aboutie dans leur domaine (écriture, illustration ou traduction).

Critères de sélection

- Qualité artistique et littéraire du parcours et des travaux soumis ;
- Pertinence du projet par rapport à la langue française ;
- Faisabilité du projet dans le cadre d'une résidence d'un mois ;
- Motivation et engagement du candidat.

Processus de sélection

Les dossiers seront examinés par un comité constitué de représentants de l'Institut français d'Égypte et de la Cité internationale de la langue française.

Calendrier

- 20 janvier 2026 : date limite d'envoi des candidatures
- 11 février 2026 : annonce des deux lauréats (Mois de la francophonie)
- Juin 2026 : résidence à Villers-Cotterêts

IV. Présentation du dossier de candidature

Dossier à fournir (en français) :

- Un CV incluant le parcours littéraire ou artistique et, si disponible, un portfolio (liens ou extraits)
- Une lettre de motivation exposant l'intérêt pour la résidence
- Une présentation détaillée du projet (écriture, illustration ou traduction), incluant une note d'intention
- Un court extrait d'un texte ou d'un travail personnel publié ou en cours (5 pages max.)

Modalités de dépôt

Le dossier complet doit être envoyé avant le 20 janvier 2026 à l'adresse suivante :

bureaudulivre@ifegypte.com

Objet du courriel :

« Résidence – Cité internationale de la langue française – NOM PRÉNOM »

Les candidatures incomplètes ou reçues après la date limite ne pourront être examinées.